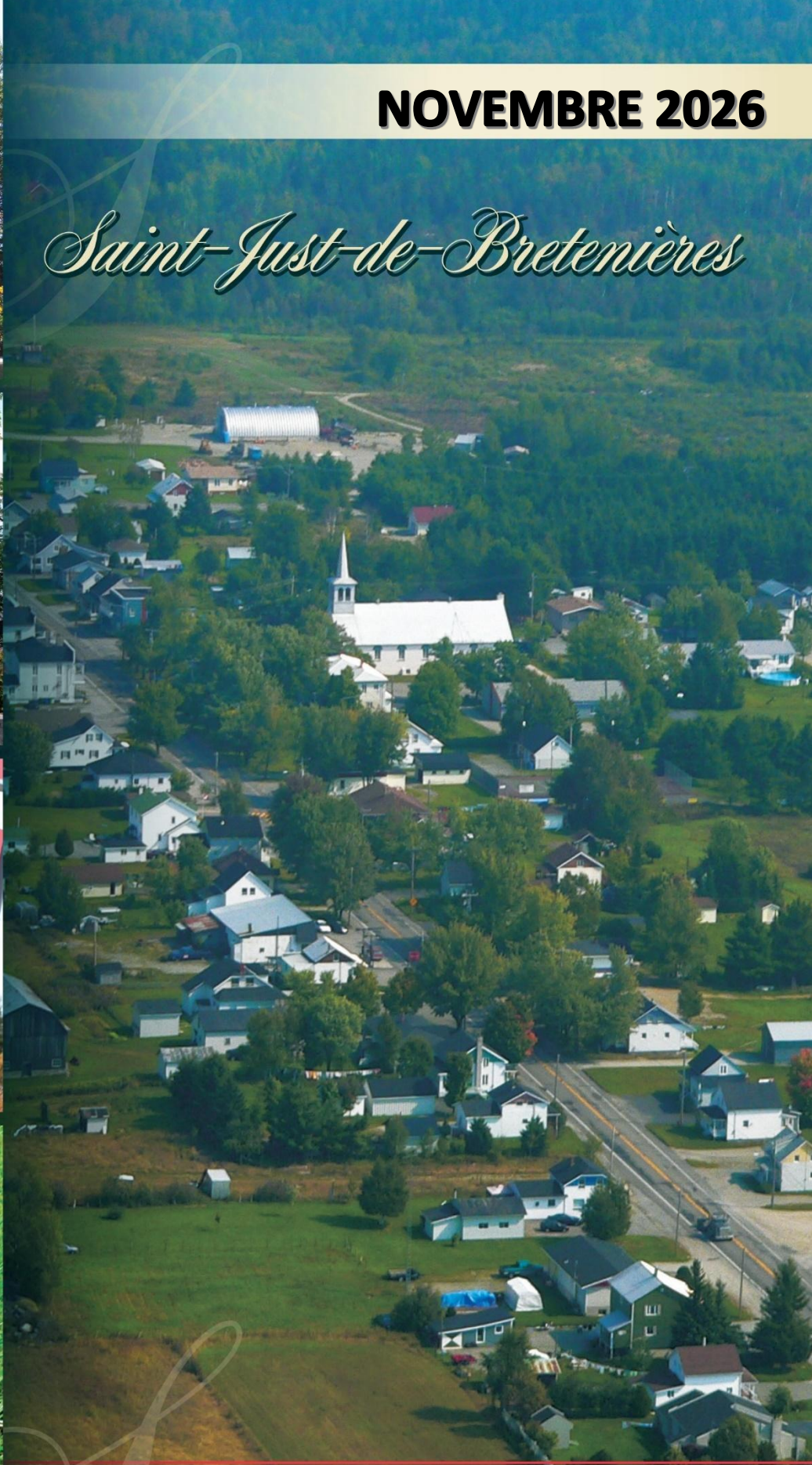




NOVEMBRE 2026

Saint-Just-de-Bretenières



La Sarracénie
Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire...

Une soirée pour reconnaître nos bénévoles et accueillir nos nouveaux résidents

Cette année, le conseil municipal a décidé de renouveler la formule de notre soirée de reconnaissance des bénévoles et d'accueil des nouveaux arrivants. Nous souhaitons proposer une soirée différente, placée sous le signe du rire, du plaisir et des rencontres, afin de remercier nos bénévoles tout en permettant aux nouveaux résidents de mieux connaître les gens qui font la richesse de notre communauté.



C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à cette soirée qui aura lieu **le vendredi 4 décembre 2026, à la salle municipale**. Ce sera une belle occasion de nous retrouver, de faire de nouvelles connaissances et de célébrer ensemble l'engagement des personnes qui contribuent à la qualité de vie de notre milieu.

Pour l'occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir **Marthe Laverdière**, horticultrice, autrice et conférencière québécoise reconnue pour son humour contagieux, son franc-parler et sa personnalité attachante. Avec sa façon bien à elle d'aborder les petits comme les grands défis de la vie, elle viendra nous présenter sa conférence « On peut-tu être heureux? ». Une belle occasion de rire, de réfléchir et de partager un agréable moment ensemble!

Le bénévolat occupe une place essentielle dans la vitalité de notre communauté. À Saint-Just-de-Bretenières, nous avons la chance de pouvoir compter sur des personnes généreuses qui donnent de leur temps et de leur énergie pour contribuer au bien-être de leurs concitoyens. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui s'impliquent dans nos organismes et nos activités. Votre engagement fait une réelle différence et contribue à faire de Saint-Just un milieu de vie accueillant et dynamique.

N'oubliez pas de vous procurer vos billets! Ils sont en vente au coût de 25 \$ par personne, taxes incluses, au bureau municipal ou en ligne sur le site de la Municipalité :

www.saintjustdebretenieres.com.

Attention, le nombre de places est limité! Je vous encourage donc à réserver vos billets rapidement afin de ne pas manquer cette belle soirée.

Au plaisir de vous retrouver nombreux pour célébrer l'engagement de nos bénévoles, accueillir nos nouveaux résidents et partager ensemble une soirée mémorable!

Un rappel important pour les propriétaires de chiens

Comme chaque année, c'est le moment de penser à l'enregistrement de vos chiens auprès de la municipalité. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à régulariser leur inscription.

J'en profite également pour rappeler l'importance de **garder vos chiens attachés et sous surveillance**. Il s'agit avant tout d'une question de sécurité et de respect envers vos voisins et les autres citoyens. Même si votre chien est docile et habitué à votre environnement, il peut parfois adopter un comportement imprévisible.

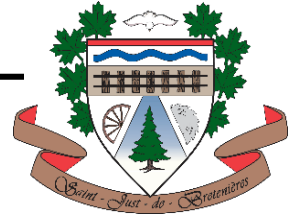
En faisant preuve de vigilance et de civisme, nous contribuons tous à maintenir un milieu de vie sécuritaire, paisible et agréable pour l'ensemble de notre communauté.

Merci de votre collaboration!

Max-Laurent Vidal, Maire de Saint-Just-de-Bretenières

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE



LUNDI, LE 02 NOVEMBRE 2026, 19H

Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal
- 4- Présentation des relevés bancaires et des comptes du mois précédent
- 5- Affaires découlant du procès-verbal
- 6- Correspondance
- 7- Acceptation de la liste des comptes à payer du mois en cours
- 8- Rapport du Directeur du service incendie
- 9- Rapport de l'Officier municipal et de son adjoint
- 10- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
- 11- Établissement du calendrier 2026 des séances du Conseil
- 12- Préparation budget 2025 (Priorités projets, rencontre de travail, rémunération)
- 13- Sentiers de ski de fond
- 14- Communiqué dans les journaux – Un bon coup
- 15- Varia
 - Rang 9 - Déneigement
 -
- 16- Période de questions
- 17- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just...



Le Club de l'Âge d'Or vous invite... Après-midi dansant

DIMANCHE LE 15 NOVEMBRE 2026

**À compter de 13 h :30 à la salle municipale de St-Just.
Musique : Charles et Diane**

Prix : 10,00\$

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Toulouse, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703

Les amis de l'entraide



PROCHAIN REPAS

Le 03 NOVEMBRE 2026

PRIX DU REPAS :10.00\$



Si vous voulez vous joindre à nous,
donnez votre nom au plus tard le dimanche à :

Marie-Paule Bolduc, Présidente 418-244-3887

Colette Poulin, Secrétaire : 418-244-3544

Ginette Fortier: 418-244-3703

Club Santé-Forme St-Just...

RESTEZ EN FORME !



Bougez, gardez la forme et profitez de votre Club Santé-Forme !

Un petit rappel pour tous nos membres et futurs membres : le **Club Santé-Forme**, situé au 2^e étage de l'école de St-Just, est accessible selon l'horaire suivant :

- **Du lundi au vendredi** : de 15 h 30 à 7 h le lendemain matin
- **Les fins de semaine** : ouvert 24 heures sur 24

🔑 ABONNEMENT ANNUEL

L'abonnement est de **50 \$ par année**, avec un dépôt de **10 \$** pour obtenir votre clé d'accès.

🔑 AVIS À NOS ANCIENS MEMBRES

Vous avez toujours une clé du Club Santé-Forme en votre possession, mais vous ne prévoyez pas renouveler votre abonnement ?

Nous vous invitons à **rapporter votre clé au bureau municipal**. Elle pourra ainsi être remise à une autre personne qui souhaite profiter des installations du Club Santé-Forme. De plus, **votre dépôt de 10 \$ versé lors de votre inscription vous sera remis**.

Merci de votre collaboration !

Au plaisir de vous voir au Club Santé-Forme ! On vous attend pour rester actifs et en forme !

Une bibliothèque près de chez vous...

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'usager !

Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse »
composée de livres au goût du jour.



Voici les nouveautés et suggestions du mois de novembre 2026

TITRE	AUTEUR	GENRE
Maudite folle!	Varda Étienne	Autobiographie
Comme un goût de miel T. 03	Louise Tremblay – D'essiembre	Littérature québécoise
LA nounou	Évelyn Piper	Roman d'aventure
La Gardienne	Sonja Delzongle	Roman policier
Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !		

Bonne lecture ! Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de novembre 2026

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	3-17 novembre 2026 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	11-25 novembre 2026 de 18h :30 à 19h :15

Saint-Just au de ma vie!

www.saintjustdebrenieres.com

CONFÉRENCE

MARTHE LAVERDIÈRE

nous présente sa conférence

« On peut-tu
être heureux? »

Dans le cadre de la soirée de reconnaissance des bénévoles et de l'accueil des nouveaux arrivants de Saint-Just-de-Brenières.



LE 04 DÉCEMBRE
À COMPTER DE 18H30



OUVERTURE DES PORTES
À 18H00



SALLE MUNICIPALE

25\$

TAXES INCLUSES



BILLETS EN VENTE

SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ
OU AU BUREAU MUNICIPAL

www.saintjustdebrenieres.com

Merci à tous pour votre engagement,
notre communauté est plus forte!



Potro : Pascal Rameut

Les affaires municipales...

Ouverture de l'ÉCO-CENTRE



542 ROUTE 204 ST-JUST-DE-BRETENIÈRES

**TOUT PRÈS DES LIMITES DE NOTRE MUNICIPALITÉ
ET CELLE DU LAC-FRONTIÈRE**

Veuillez prendre note que, pour le mois de novembre le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert **les samedis 14 et 28 novembre 2026, de 9 h à 11 h**, afin de permettre la disposition de résidus domestiques dangereux, de fer, de peinture, de matériel informatique, de batteries et d'autres déchets.

Il n'est pas possible de disposer de résidus domestiques dangereux et/ou de ferraille en dehors de cette période, ni de les déposer près de la barrière à l'entrée du site.

Étant donné que ce service est offert uniquement aux personnes possédant une propriété à Saint-Just-de-Bretenières, le responsable pourrait vous demander une preuve de résidence.

Nous vous conseillons donc d'avoir en votre possession votre permis de conduire (résidence permanente) ou votre compte de taxes (propriétaires de chalet).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

MODIFICATION DU CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

La Municipalité informe ses citoyens que deux dates supplémentaires ont été ajoutées au calendrier de collecte des déchets (bac vert).

Les collectes auront lieu aux dates suivantes :

- **Vendredi 27 novembre 2026**
- **Mercredi 23 décembre 2026**

Les collectes se dérouleront selon l'horaire habituel.



Merci de votre collaboration !



RÉUNION 14 OCTOBRE 2026

Lors de notre rencontre, 11 fermières étaient présentes. Nous avons discuté de notre marché de Noël qui aura lieu le 7 et 8 novembre.

Merci de venir nous encourager.

Nous avons fait notre Bricolage pour notre social, tout le monde a participé.

Les Anniversaires du mois : Arlyne Côté, Lise Soucy et Jasmine Guillemette

TIRAGE : Artisane : Marjolaine Corriveau Travaux : Bernadette Tanguay

Présence : Alyne Côté, Gisele Aubin

Nous avons souligné l'Halloween, nos gagnantes : Marie-Paule Mathieu et Marjolaine Corriveau

Félicitation et merci de votre participation et de toute l'aide que vous apportez à votre Cercle

Prochaine réunion 11 novembre à 1h30

Pour info : Bernadette Tanguay 418-244-3267



MARCHÉ DE NOËL



**LE CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-JUST
VOUS INVITE SAMEDI LE 07 NOVEMBRE DE 09h À 16h**

**ET LE DIMANCHE LE 08 NOVEMBRE DE 09h À 15h
À LA SALLE MUNICIPALE SITUÉ AU 250 RUE PRINCIPALE.**

**VENEZ RENCONTRER NOS ARTISANS ET ARTISANES
QUI AURONT FABRIQUÉ UNE GRANDE VARIÉTÉ D'IDÉES-CADEAUX**

TELS QUE: DÉCO EN BOIS, PÂTISSERIES, SUCRERIES,

SACS, TRICOTS, DÉCO DE NOËL,

TISSAGE: LINGE À VAISSELLE, TAPIS, NAPPERONS

ET PLUSIEURS AUTRES ARTICLES.



 **Pour toute information, contactez Bernadette Tanguay au 418-244-3267**

BIENVENUE À TOUS!



Atelier de fabrication de brimbales

Préparez-vous pour la pêche blanche !

Vous aimeriez fabriquer votre propre brimbale pour la pêche sur glace ? Nous vous invitons à venir participer à notre activité de fabrication de brimbales dans une ambiance conviviale !

Date : 25 novembre 2026

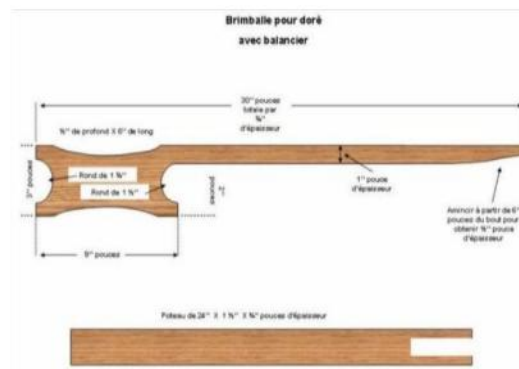
Heure : Vous pouvez vous présenter entre 9 h 30 à 16 h pour fabriquer votre brimbale.

Lieu : 250, rue Principale, première porte à gauche

Coût : 5 \$ par brimbale(fabriquée)

Venez fabriquer votre brimbale et préparez-vous pour de belles journées de pêche blanche !

Au plaisir de vous accueillir !



NOTE

Veillez prendre note que, dorénavant, les dates d'ouverture du FabLab seront publiées dans le calendrier du journal *La Sarracénie* ainsi que sur le site Internet de la municipalité : <https://www.saintjustdebretenieres.com/>.

Les personnes qui souhaitent réaliser un projet pourront ainsi consulter ces informations afin de planifier leur visite et d'accéder au FabLab.



Présence du CLD Novembre 2026



Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.

Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240

Tél. : 418-248-5985

Télec. : 418-248-9334

Courriel : cld@montmagny.com

La Féerie de Noël...

La fête de Noël pour les enfants de Saint-Just âgés de 0-9 ans inclusivement aura lieu le 20 décembre 2026 à compter de 13h00 à la Salle Municipale.

AUX PARENTS DE NOUVEAUX NÉS EN 2026

Comme nous ne voulons oublier personne, nous vous prions de communiquer avec nous, le plus tôt possible, afin d'inscrire votre enfant en mentionnant si c'est une fille ou un garçon, son prénom et nom de famille ainsi que sa date de naissance.



AUX NOUVELLES FAMILLES ÉTABLIES À SAINT-JUST EN 2026

Si vous avez des enfants âgés entre 0 à 9 ans inclusivement, veuillez nous en aviser afin que leurs noms soient inscrits sur notre liste pour recevoir leur cadeau du Père-Noël.

Date limite pour les inscriptions : le 20 novembre 2026

Pour info : Bernadette Tanguay, Présidente du Comité de la fête de Noël 418-244-3267
Jacinthe Laverdière, Secrétaire du Comité de la Fête de Noël 418-244-3787

AVEC LE JOURNAL ... ON EST GAGNANT

Comme c'est apprécié et toujours dans le but de vous faire plaisir, nous avons pensé répéter notre concours en remettant, à six personnes de notre Municipalité, un chèque-cadeau pour le temps des Fêtes, gracieuseté des 6 commerces participants suivants :

MARCHÉ JR INC.

MOUSSE MOUSSE TES PETITES PATTES

GARAGE SIMON LAGRANGE

RESTAURANT AU BOIS D'OR

ATELIER LRM

TAKE-OUT LE DIABLE AU VERT

nous les remercions d'avoir répondu généreusement.

En effet, le vendredi 18 décembre 2026 à 11h00, nous procéderons au tirage.

Pour y participer vous devrez porter attention aux indications qui seront dans l'édition du journal de décembre.

LE TIRAGE SERA POUR TOUS.



Votre service incendie vous rappelle..



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

Pour votre sécurité et celle de l'ensemble des citoyens, voici de façon concise, l'information à retenir pour les permis de feu.

Prenez note que la réglementation complète peut être consultée au bureau municipal, situé au 205 rue Principale à St-Just-de-Bretenières, aux heures habituelles d'ouverture.

INTERDICTION

En tout temps, il est interdit à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu en plein air, de quelque nature que ce soit, sauf dans certains cas.

TYPE DE FEU

Le règlement distingue les feux de joie (feu allumé dans le cadre d'une fête populaire autorisé par le Conseil municipal, tel le feu de la St-Jean-Baptiste), des feux d'herbe (englobe feu pour détruire notamment foin sec, paille, herbes, amoncellement de bois, broussailles, branchages, arbres, arbustes ou plantes, troncs d'arbres, abattis ou autres bois, etc.) et des feux de foyer extérieur. À noter que seuls les feux de joie et les feux d'herbe requièrent un permis de la Municipalité.

PERMIS

Douze (12) mois par année, lorsqu'un permis est requis, il peut être obtenu, sans frais, aux heures normales d'affaires du bureau municipal. Vous pouvez nous joindre au 244-3637 et pour sa délivrance, un délai de 48 heures est requis. Tout feu demeure sous l'entière responsabilité de la personne qui l'a allumé. L'autorisation donnée n'engage pas la responsabilité de la personne désignée pour l'émission des permis ni celle de la Municipalité. Messieurs Laurent Bolduc et Vincent Bolduc sont les personnes responsables de l'émission des permis.

FEU DE FOYER EXTÉRIEUR

Les citoyens peuvent faire des feux de foyer extérieur sans obtenir de permis conditionnellement à ce que le dit foyer extérieur respecte les dispositions du *Code national de protection contre les incendies*. Renseignez-vous à l'achat, auprès du fabricant. De plus, celui-ci doit être situé à au moins cinq (5) mètres de tout bâtiment, seul le bois peut être utilisé comme matière combustible et celle-ci ne peut excéder la hauteur de l'âtre du foyer.

FEU D'HERBE, FOIN SEC, PAILLE, AMONCELLEMENT DE BOIS, BROUSSAILLES, BRANCHAGES, ARBRES, ARBUSTES, PLANTES, TRONC D'ARBRES, ABATTIS OU AUTRE BOIS

Les citoyens peuvent faire de tels feux conditionnellement à l'obtention d'un permis émis par la Municipalité. Le permis est émis en tenant compte du respect de certaines règles :

- L'assemblage des matières combustibles ne peut atteindre plus de trois (3) mètres de hauteur et l'emprise au sol desdites matières ne peut excéder quatre (4) mètres de diamètre;
- La vélocité du vent permet d'allumer le feu sans risque;
- Les matériaux brûlés ne contreviennent pas à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, notamment aucun pneu ou matière en caoutchouc ne sont utilisés;
- Tout allumage de feu ou tout feu doit être constamment sous la surveillance d'une personne adulte.

Ces conditions ne sont pas exhaustives et la personne désignée pour émettre le permis peut en ajouter d'autres qu'elles jugent appropriées compte tenu de la configuration du terrain et des bâtiments.

PRÉCISION IMPORTANTE

Pour tous les types de feu, toute personne qui allume ou qui permet que soit allumé un feu doit s'assurer qu'il y ait disponible sur place, un moyen pour éteindre le feu rapidement. Ce moyen pouvant être notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable.

Lorsqu'un membre du service incendie ordonne qu'un feu soit éteint pour des raisons de sécurité telle la vélocité du vent, l'ampleur du feu ou toute autre raison, nul ne peut s'y opposer ou tenter d'empêcher l'extinction de ce feu.

INFRACTION

L'omission d'obtenir le permis requis contrevient au règlement municipal. Le contrevenant est coupable et passible d'une amende minimale de 100,00\$ et maximale de 400,00\$ plus les frais.

De plus, tous les frais encourus par la Municipalité pour l'extinction d'un feu de joie, feu privé en plein air et/ou de brûlage, autorisé ou non, sont à la charge soit de la personne au nom de qui le permis a été émis, du propriétaire du terrain privé sur lequel le feu a été allumé ou de toute personne qui a allumé ou organisé la tenue du feu. De plus si un passant déclare le feu et que vous n'avez pas de permis, les frais encourus pour la sortie des pompiers seront chargés au propriétaire.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

On vous suggère d'aménager une zone coupe-feu afin d'éliminer les risques de propagation. Sur une largeur d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas, il suffit de retirer la terre noire jusqu'à ce que le sol minéral apparaisse. Composée de matière végétale en décomposition, cette terre noire est combustible en profondeur.

CONSEIL PRATIQUE

On peut se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou qu'on recouvre par la suite de sable ou de gravier. Le charbon qui produit la combustion du bois, peut continuer à brûler 72 heures. Les tisons et les étincelles peuvent être transportés par le vent sur de longues distances et mettre le feu à de l'herbe sèche ou à des brindilles.

Par courtoisie, on essaie de ne pas incommoder nos voisins et on s'assure de ne pas nuire à la visibilité des usagers de la route par le feu qu'on allume.

ACTIVITÉ CHEF POMPIER D'UN JOUR À SAINT-JUST, TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉE DES ENFANTS !

Le 2 octobre dernier, dans le cadre de la semaine de la prévention incendie, les pompiers ont effectué une visite à l'école de Saint-Just, afin de procéder à un exercice d'évacuation pour sensibiliser les élèves et les jeunes en milieu de garde aux risques reliés à un incendie. Félicitations à tous les jeunes qui ont procédé à l'évacuation des lieux de façon exceptionnelle. Sans oublier le personnel enseignant, la direction et le personnel du service de garde qui ont su guider les enfants lors de l'évacuation.

Par la même occasion, lors de cette journée, nous avons procédé à un tirage au sort d'un extincteur et deux détecteurs de fumée gracieuseté de la Municipalité.

Les gagnants sont : Arnaud Bélanger, Gloire-Djuidje Kamdem et Joe Goupil

Le Directeur du service incendie a tenu à féliciter tous les enfants pour leur participation. Qui sait, cette activité aura peut-être suscité l'intérêt de l'un de ces jeunes à devenir pompier un jour !

Un remerciement aux pompiers qui étaient présents à cette prévention incendie sans eux, ça n'aurait pu être possible.

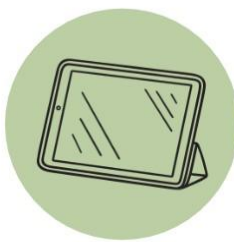
On change l'heure

Dans la nuit du **31 octobre** au **1^{er} novembre 2026**,
à **2 h**, il sera **1 h**.

Pensez aussi à
changer la pile
de votre **avertisseur**
de fumée.

Un petit geste qui peut
sauver des vies !

CLUB D'ENTRAIDE EN INFORMATIQUE



Aidez les autres et apprenez en groupe !
Selon vos besoins et vos intérêts
Adapté au rythme de chacun
Ambiance conviviale
Pour tous les niveaux : de débutant à avancé
Gratuit / aucun matériel nécessaire



Information et inscription : 418 469-1311

ainesbranches@abcsud.org



Horaire : 2h par semaine, 1 fois par semaine

Activité de jour : horaire à fixer avec les participants



Lieux : Saint-Just, Sainte-Euphémie,
Sainte-Lucie, Saint-Fabien et Ste-Apolline

Bienvenue à tous!



Où allons-nous ? – Chap.2 *La démocratie, un antidote ?!* Louise Lefebvre, Michel Julien

2.2 Effondrement ! Dans leur ouvrage *L'effondrement (et après) expliqué à nos enfants... et à nos parents*, Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, naturalistes-biologistes-agronomes, tissent une discussion entre générations visant la préservation des liens.

Q. 2 : *Entre effondrement du Vivant et effondrement possible de notre Société... le mot plane comme une ombre au-dessus de notre époque. Peut-on en parler aux enfants sans les angoisser ?* En guise de réponse, voici le premier de trois scénarios inspirés des auteurs :

2a- Entre Sophie, 13 ans, et son père :

- **À l'école, la prof dit que le réchauffement climatique sera très difficile à arrêter, que ça durera des siècles. Elle dit, en gros, que les adultes n'ont rien fait et que c'est à nous de nous bouger. C'est du grand n'importe quoi ! Elle dit qu'il faut agir dans l'urgence, mais il n'y a eu qu'un seul degré de réchauffement.**
- Un degré de plus, en un peu plus d'un siècle, ce n'est pas énorme, mais ça change tout pour les animaux, les plantes et surtout pour nos sociétés. Un degré, c'est une moyenne sur toute la Terre. Ça se réchauffe moins à certains endroits et plus à d'autres. Si notre corps atteint 4-5°C de plus que la normal, on meurt.
- **La prof a aussi dit que le niveau de la mer monte, mais lentement (quelques mm/an)**
- C'est vrai, mais en fait, l'eau salée pénètre dans les deltas et détruit les sols et les cultures. C'est un vrai risque pour des millions de personnes qui en dépendent. La fonte des glaces va durer des siècles, mais il y a assez de chaleur dans l'atmosphère pour faire fondre toute la glace du Groenland, ce qui fera monter le niveau des mers de plusieurs mètres. Certaines îles du Pacifique disparaîtront d'ici trente ans seulement. Ils t'ont expliqué à l'école pourquoi le vivant s'effondre ?
- **Un peu. Les transports, la pollution...**
- Oui, la pollution en général, mais ce n'est pas la seule cause. Il y a surtout la destruction des habitats naturels. Pire, si le climat se réchauffe, on se dirige vers une extinction de masse. Si on atteint + 6°C de réchauffement global, on provoquera en quelques décennies l'extinction de 90% des espèces actuellement vivantes. Pour l'instant, on a presque atteint 75%. C'est catastrophique ! Ce qui est important à comprendre, c'est que les problèmes et les actions sont liés. Il faut revoir toute notre manière de penser et de s'organiser. Toute la mondialisation, le commerce, les transports, toute notre manière de cultiver et de manger. Tout !
- **Mais on n'a pas besoin d'autant, on pourrait ralentir.**
- Exactement. Mais c'est difficile car tout le système est fait pour accélérer et grandir. Nous ne savons pas rapetisser, renoncer, déconstruire. Ralentir est vu comme un échec.
- **Ça prendrait une révolution, ce serait un début !**
- C'est vrai ! Une révolution dans le bon sens, une révolution consciente des grands défis. Mais, il ne faut pas oublier que les révolutions peuvent aussi empirer les choses. Le plus triste, c'est que les conflits empêchent de se concentrer sur les enjeux globaux, (le climat, les forêts). En guerre, on devient myope. Tu sais ce qui empêche les guerres ? C'est l'empathie, la capacité de se mettre à la place de l'autre, de le considérer comme une personne, non comme un objet.
- **Comment on fabrique de l'empathie ?**
- Pour l'essentiel, en lisant pour développer sa capacité d'imaginer et de ressentir, et en allant à la rencontre des autres, en toute humilité. Il y a maintenant beaucoup de réfugiés

climatiques. On estime qu'à + 2°C, on aura atteint 79 millions de déplacés dans le monde, juste à cause de l'élévation du niveau des mers. Pour eux, c'est le voyage forcé.

- **Faut qu'on s'entraide, alors !**
- Tu as raison, mais ce n'est pas suffisant. Il faut s'organiser à l'échelle locale et obtenir une aide de l'État. C'est une vraie politique à mettre en place. Malheureusement, beaucoup de gens ont peur et ne sont pas prêts à accueillir les déplacés, alors ils votent pour la fermeture des frontières. Ce n'est pas le climat qui est central, ce sont les guerres, les maladies, les famines. Toujours. Alors tu vois pourquoi il faut se concentrer sur la paix. Car qui dit paix, dit possibilité de justice, d'équité, de bonté, d'empathie... et chances de résoudre des problèmes globaux. Tu sais quelle est la clé de la survie ?
- **C'est quoi ?**
- L'entraide. Tant qu'on peut maintenir des liens, on a des chances de traverser des tempêtes. En fait le plus dangereux, c'est la présence d'humains qui se ferment aux autres, des enfants gâtés, égoïstes. Le global nous aide, face aux catastrophes locales et le local nous aide, face aux catastrophes globales. Il faut parvenir à équilibrer les deux.
- **Mais, c'est quoi exactement un effondrement ?**
- C'est la destruction rapide et incontrôlée d'un ensemble complexe, le plus souvent écologique ou social. Ça s'emballe et on ne peut pas arrêter le processus. C'est ce qui se passe avec les calottes glaciaires. Trop de fissures internes qu'on ne voit pas, puis le tout se met à fondre très vite. Ça arrive également aux écosystèmes et aux sociétés. Tout ce qui est grand et constitué de plein d'interactions. Ça paraît lent, et tout peut s'accélérer de manière irréversible. Pour le climat, il y a une série de points de bascule qu'on risque de déclencher à partir de + 2°C. Il y en a une quinzaine sur Terre : dans l'océan Arctique, au Groenland, dans l'Antarctique, les courants océaniques, le pergélisol (sols gelés) de Sibérie et du Grand Nord, les forêts de l'Amazonie...
- **Tu dis ça pour me faire peur !**
- Non, je dis seulement qu'au-delà de la limite de + 2°C, on perdra le contrôle de la situation, ce qui nous mènera facilement à + 3°C, et ainsi de suite.
- **J'ai compris. Maintenant, il faut agir. C'est quoi la priorité ?**
- Les énergies fossiles : pétrole, gaz, charbon. Les énergies les plus utilisées.
- **OK ! on arrête tout. C'est faisable ça ?**
- Oui, mais ce n'est pas simple. Il nous faut consommer moins. Il y a deux moyens d'arrêter la machine : soit, on laisse ces sources d'énergie dans les sous-sols, soit, la production s'arrête d'elle-même parce qu'on n'arrive plus à les extraire. Donc, avec de telles ruptures brutales, certes on ne dépasse pas + 1,5°C., mais au niveau social et politique, c'est le chaos. Pour y arriver, il faudrait des années, mais on ne les a plus.
- **Donc, si on continue à les extraire, c'est la cata..., et si on arrête, c'est la cata....**
- C'est ça. Effondrement climatique ou effondrement énergétique, il faut choisir.
- **Pour résumer : la solution serait de tout faire pour ralentir la société, mais pas trop pour pouvoir juste rester sous les + 2°C. Tu crois que c'est possible ?**
- Mais oui. Si on agit tous ensemble, correctement et rapidement. Il faut arrêter de détruire la nature. Régénérer les écosystèmes. Miser sur les technologies sobres, douces. Arrêter les émissions (centrales, moteurs, mines, pipelines, élevages intensifs). Et même Internet : ça consomme beaucoup d'énergie. Le grand défi, c'est apprendre à renoncer. C'est un choix politique incroyable de justice sociale ! Et, c'est maintenant ou jamais. Je continue à croire que les gens vont changer. C'est le début d'un monde nouveau !
- **Moi, ce qui me fait le plus peur, c'est un effondrement de la nature. Je veux la protéger, vivre avec, vivre dedans. C'est moi la nature !**

VOTRE MAISON EST-ELLE PRÊTE POUR L'HIVER ?

On vous offre des conseils pour éviter les mauvaises surprises et protéger votre investissement.

L'automne est un excellent moment pour préparer sa propriété en vue de la saison hivernale. Les propriétaires de maison ont plusieurs points clés à vérifier, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'entretien pourrait même vous aider à découvrir certains problèmes qu'il vaudrait mieux résoudre avant l'arrivée des grands froids.



CONSEILS POUR L'EXTÉRIEUR



- **Toiture** : faites une inspection visuelle pour vous assurer que le bardeau est toujours en bon état. Si vous avez un toit plat, il est conseillé de s'assurer que le drain fonctionne bien.



- **Entrée/sortie d'air** : vérifiez et nettoyez au besoin la sortie d'air de la sècheuse ainsi que celle de l'échangeur d'air pour éviter les risques de feu. Si nécessaire, changez le filtre de votre échangeur d'air.



- **Calfeutrage** : vérifiez l'état du calfeutrage autour des fenêtres.



- **Margelles/gouttières** : assurez-vous de retirer les feuilles mortes de vos margelles et gouttières pour éviter des complications lors de la fonte de la neige à l'arrivée du printemps.



- **Gazon/plates-bandes** : ramassez les feuilles au sol et mettez du paillis à la base de vos plantations pour en protéger les racines.



- **Meubles de jardin** : serrez-les à l'intérieur ou recouvrez-les si impossible.



- **Divers** : fermez et purgez le système d'irrigation, détachez le boyau d'arrosage, fermez la piscine, enlevez (ou couvrez) le climatiseur.



CONSEILS POUR L'INTÉRIEUR



- **Foyer/cheminée** : le ramonage doit être effectué au moins une fois par année. Mieux vaut le faire l'été avant d'utiliser le foyer.



- **Système au mazout/gaz** : inspectez le réservoir pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuites.



- **Calorifères** : enlevez la poussière accumulée des derniers mois avant de les allumer en début de saison.



- **Moustiquaires** : enlevez-les pour permettre à la chaleur de mieux réchauffer les vitres et éviter du givre.



- **Portes et fenêtres** : assurez-vous qu'elles ferment bien et lubrifiez au besoin.



- **Coupe-froids** : installez vos coupe-froids pour garder la chaleur à l'intérieur, cela permettra de diminuer l'accumulation de condensation et même de faire des économies d'électricité.



Esthétique Automobile



- Lavage intérieur et extérieur
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net



VENTE

PNEUS ET JANTES NEUFS
OU USAGÉS POUR VOTRE
AUTO OU CAMION DE
TOUTES LES MARQUES



RÉSERVEZ MAINTENANT!

Connaissez-vous le Service aux entreprises du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud ?



Service aux entreprises DE LA CÔTE-DU-SUD

- Formations sur mesure selon les besoins de votre entreprise
- Formation continue
- Francisation en entreprise
- Attestations de formation, AEP et DEP
- Reconnaissance des acquis des travailleurs - RAC
- Et plus encore!

Le SAE offre des services de formation conçus pour soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre et améliorer la performance de votre organisation.

Peu importe votre secteur d'activité, nous offrons des solutions adaptées à vos besoins, personnalisées et efficaces.

Que ce soit pour rehausser les compétences de votre équipe ou favoriser le développement professionnel de vos employés, nos services sont là pour vous accompagner!



Contactez-nous dès aujourd'hui pour bâtir une offre de formation qui répond à vos objectifs!
418 248-1001 poste 8490
sae.csscotesud.gouv.qc.ca



Service aux entreprises

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud
Québec

La Fabrique vous informe...



Horaire des messes de novembre 2026

1 ^{er} nov.	Dimanche	10 h 30	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
3 nov.	Mardi	14 h	Saint-Fabien	Habitation Panet
5 nov.	Jeudi	13 h	Saint-Just	Villa des Sages
8 nov.	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
9 nov.	Lundi	19 h	Saint-Just	Sous-sol de l'église
10 nov.	Mardi	9 h	Saint-Fabien	Local des Fermières
11 nov.	Mercredi	9 h	Saint-Just	Chapelet - Sous-sol de l'église
15 nov.	<u>Dimanche</u>	<u>10 h 30</u>	Saint-Just	À l'église
17 nov.	Mardi	14 h	Saint-Fabien	Habitation Panet
18 nov.	Mercredi	9 h	Saint-Just	Heure adoration – S-sol de l'église
19 nov.	Jeudi	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
22 nov.	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
29 nov.	Dimanche	10 h 30	Lac Frontière	L'Ôtel (église)

Prendre note : Pour le mois de novembre, les messes du dimanche seront célébrées pour tous les défunts de l'année.

*** Horaire sujet à changement ***

*** Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial ***

Recherche de bénévoles pour le déneigement du perron de l'église et l'entrée de la Fabrique

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour effectuer le déneigement du perron de l'église et de l'entrée du bureau de la Fabrique. Nous aimerions en trouver au moins quatre afin que chacun le fasse une semaine par mois. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec le bureau de la Fabrique au 418 244-3610

Marché Noël

Le cercle des Fermières de Saint-Just vous invite à leur marché de Noël samedi le 7 novembre de 9 h à 16 h et dimanche le 8 novembre de 9 h à 15 h à la Salle Municipale de St-Just.

Celles qui désirent exposer, il est possible de le faire.

Pour informations : Bernadette Tanguay au 418 244-3267.

La Fabrique vous informe...



LOTÉRIE FABRIQUE : tirage moitié-moitié

Au profit de la Fabrique de St-Just-de-Bretenières

Numéro de licence de tirage : L-04392

Comme les dernières fois, il y aura un maximum de 400 billets

mis en vente au coût de 20\$

les montants des 10 tirages seront de 400.00 \$ chacun

La vente de billets débutera le 1^{er} octobre et se terminera le 11 décembre 2026.

Il y aura 2 tirages par semaine, tous les vendredis, à l'église à 11h.

Le premier aura lieu le 18 décembre 2026 et le dernier aura lieu le 15 janvier 2027.

**Ce qui est intéressant, même si vous gagnez
nous remettrons votre nom dans le baril.**

Les billets seront disponibles auprès de vos marguilliers ou au bureau de la Fabrique :

Fabrique : 418 244-3610

Guylaine Labrie : 514 941-1372

Isabelle Fortin : 418 244-3652

Josée Turgeon : 418 244-3487

Marjolaine Corriveau : 418 244-3543

Guylaine Jean : 418 244-3682

Danielle Guillemette : 418 244-3874

Nous vous remercions de votre participation

et de votre encouragement habituel!

Tous ensemble! Pour la survie de notre église!

BONNE CHANCE À TOUS!





DONNEZ VIE À VOS IDÉES ET RÉALISEZ VOS PROJETS !

Vous avez un projet en ébénisterie ou en informatique en tête ? Vous aimeriez fabriquer un meuble, personnaliser un objet ou explorer de nouvelles technologies ? Le **FabLab St-Just** est là pour vous aider à concrétiser vos idées !

Situé au sous-sol de la salle communautaire, au **250, rue Principale**, le FabLab met à votre disposition une variété d'outils et d'équipements pour vous permettre de réaliser vos projets, que vous soyez débutant ou bricoleur expérimenté.



Un abonnement annuel de seulement 25 \$ est demandé lors de votre première utilisation du FabLab.

Des outils et des équipements pour tous vos projets

Atelier d'ébénisterie : Planeur de 20 pouces, CNC laser, CNC à toupie, Banc de scie, Scie coulissante, Scie à ruban, Sableuse, Tour à bois Et bien plus encore !

Local technologique : Imprimante 3D, Machine de découpe de vinyle, Équipement d'impression par sublimation sur tissu, Machine à coudre et Logiciels et autres outils technologiques

Laissez libre cours à votre créativité !

Au FabLab St-Just, les possibilités sont nombreuses ! Inspirez-vous de quelques projets déjà réalisés par des citoyens : Panneaux décoratifs, Jeux de toc, Meubles et tables, Étagères, Impression de photos sur bois ou sur tissu, Matériel promotionnel, comme des porte-clés, Bacs à fleurs Et bien d'autres réalisations !



Votre imagination est votre seule limite ! Venez donner vie à vos idées et repartez avec une création conçue et fabriquée par vous-même, avec les outils et les équipements mis à votre disposition.

Envie de découvrir le FabLab ?

Pour connaître les heures d'ouverture et obtenir plus d'informations, visitez notre site Web : www.fablabstjust.com ainsi que le site de la municipalité : <https://www.saintjustdebretenieres.com/> et dans notre journal La sarracénie,

Vous avez des suggestions d'ateliers ou des idées d'activités à proposer ? Nous serions heureux de les connaître ! Communiquez avec le bureau municipal au 418-244-3637.

LE FABLAB ST-JUST : UN ESPACE POUR CRÉER, APPRENDRE ET RÉALISER VOS IDÉES !



La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Un 25^e souper-bénéfice en l'honneur de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Le samedi 6 février 2027, la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny tiendra nul autre que son 25^e souper-bénéfice.

Depuis maintenant 25 ans, la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny organise chaque année un souper-bénéfice 5 services réunissant jusqu'à 425 personnes qui ont tous le même objectif, soit amasser des fonds permettant d'améliorer les soins de santé offerts à l'Hôpital de Montmagny. Depuis les premiers événements, le comité organisateur a mis en lumière des présidents d'honneur qui ont permis de faire rayonner le souper-bénéfice au sein de la communauté.

Pour souligner le 25^e anniversaire, c'est Valérie et Michaël Mercier, copropriétaires d'Atelier Décor Mercier qui se partageront la présidence d'honneur du souper-bénéfice. Originaires de la région et profondément attachés à leur communauté, ils ont à cœur de contribuer à son développement et à son dynamisme. C'est donc avec beaucoup de fierté que Valérie et Michaël s'impliquent auprès de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny et qu'ils souhaitent contribuer à faire une différence dans leur milieu.

Encore cette année, l'événement se tiendra à la cafétéria de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, dès 17 h 30. Les convives auront droit à un souper cinq services cuisiné et servi par les Banquets Morin, dont le menu est annoncé sur le site Web de la Fondation. En plus du copieux repas, une soirée toute en musique sera assurée par le talentueux Yanick Lavoie.

Des billets au coût de 150 \$ sont en vente dès maintenant auprès des membres du conseil d'administration de la Fondation, au bureau de la Fondation ainsi qu'en ligne, au <https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/SB27/>.

Pour connaître le menu du souper cinq services ou pour obtenir toute autre information, les personnes intéressées sont invitées à consulter la page Facebook de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny où les informations y seront annoncées graduellement.

Quand les cultures se rencontrent, les liens se créent

Vous avez entendu parler de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles? Elle se déroule cette année du 2 au 8 novembre.

À l'occasion de cette semaine thématique, nous souhaitons souligner l'importance des rencontres et du partage entre Québécoises et Québécois de toutes origines. C'est un moment idéal pour tisser des liens, encourager le dialogue, contribuer à la mise en valeur de la diversité et souligner notre culture commune.

Quand on parle de rencontres interculturelles, on fait référence à ce partage qui enrichit le Québec. Faire découvrir le temps des sucres, la Saint-Jean, les épluchettes de blé d'Inde ou la cueillette de pommes aux nouveaux arrivants, c'est simple, mais c'est aussi faire un pas vers l'autre tout en favorisant les échanges et les occasions de rapprochement.

En retour, ces échanges peuvent faire découvrir une recette, une musique, une fête ou une tradition qui leur tiennent à cœur. On ne fait alors pas que « découvrir une autre culture », on échange, on apprend à mieux se connaître et on tisse de nouveaux liens. Ensemble.

C'est ainsi que les traditions peuvent évoluer. Une fête québécoise peut être célébrée avec de nouvelles musiques, de nouveaux plats, de nouvelles langues et de nouvelles façons de participer. Et les personnes immigrantes peuvent elles aussi adapter certaines de leurs traditions à leur nouvelle réalité, tout en continuant de les faire vivre ici.

Ces échanges contribuent à la mise en valeur de la diversité tout en favorisant l'enrichissement de la culture commune.

Les rencontres interculturelles nous invitent à faire une place aux traditions des autres, à partager les nôtres et à laisser émerger de nouvelles habitudes, de nouvelles célébrations et de nouveaux liens. C'est un rappel que la culture se construit, se transmet et évolue avec les personnes qui la font vivre.



Golfzone



Venez passer du bon temps avec le Simulateur de Golf seul, entre amis ou en famille

Différents parcours de la PGA sont disponibles, possibilité de parcours complet ou Par 3, pour vos jeux courts ou simplement frapper des balles pour le plaisir. Vous serez guidé par l'animateur du simulateur.

À votre disposition un sac pour les femmes et les hommes droitier(ère) ou gaucher(ère) .

La procédure est simple!



Rendez-vous sur le site internet de la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières à **www.saintjustdebretenieres.com** en haut dans le coin droit, cliquez sur **LOCATION GOLFZONE** et suivre les étapes pour la réservation.

Pour plus d'informations, contactez le bureau Municipal au 418-244-3637





Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Prenez rendez-vous dès maintenant!

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

418 248-9559 info@lecare.ca lecare.ca



Services gratuits

Le Veilleur...

Prendre soin de l'esprit qui avance avec l'âge

La santé mentale des aînés mérite une attention douce et sincère, car elle est souvent entourée de tabous qui empêchent d'en parler ouvertement. Beaucoup de personnes âgées hésitent à exprimer leur détresse, par peur de déranger, de paraître faibles ou de « devenir un fardeau ». Pourtant, les causes de la fragilité émotionnelle à cet âge sont nombreuses et profondément humaines : la perte de proches, la diminution de l'autonomie, l'isolement social, les changements physiques ou encore la transition vers la retraite.

La santé mentale ne se manifeste pas de la même façon chez tous les aînés. Certains deviennent plus anxieux, d'autres se replient sur eux-mêmes, tandis que d'autres encore montrent des signes de dépression ou de confusion. Ces variations ne sont pas des signes de faiblesse, mais des appels à la compréhension et à la compassion.

Préserver le bien-être psychologique passe par des gestes simples mais puissants : maintenir des liens sociaux, cultiver des activités qui nourrissent le plaisir, bouger régulièrement, demander de l'aide quand le cœur devient trop lourd. Parfois, une conversation sincère, un café partagé ou une promenade suffisent à alléger un esprit fatigué.

Si tu remarques qu'un aîné souffre, ou si toi-même tu te sens dépassé, il est essentiel de ne pas rester seul. Parler à un proche, votre travailleur de milieu, consulter un professionnel ou rejoindre un groupe de soutien peut ouvrir une porte vers un mieux-être réel. La santé mentale n'a pas d'âge : elle se protège, se soigne et se mérite, avec douceur et solidarité.

Marie-Claude Maheu, MRC de l'Islet 418-248-7242 poste 115

Steeve Gobeil, MRC de Montmagny, 418-248-7242 poste 106



Les Veilleurs

Travailleurs de milieu
au service des aînés



À LA RECHERCHE DE SERVICES ?

NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS GUIDER SELON VOS BESOINS !

INFORMER DES RESSOURCES

ORIENTER VERS LES SERVICES

ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

MRC DE MONTMAGNY
Steeve Gobeil

@ s.gobeil@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #106

MRC DE L'ISLET
Marie-Claude Maheu

@ mc.maheu@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #115

La Sûreté du Québec vous informe...



MISE EN GARDE ACHATS EN LIGNE : AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

Êtes-vous à jour au niveau des conseils concernant la fraude ? Sachez que les fraudeurs utilisent des stratagèmes de plus en plus perniciox et malheureusement efficaces pour parvenir à leurs fins. Si vous avez un doute concernant des achats en ligne, n'hésitez pas à questionner.

1. LES BONS RÉFLEXES POUR ACHETER EN LIGNE

- Ne réaliser aucune transaction à partir de réseaux sans fil (Wi-Fi) publics.
- Rechercher des sites de détaillants connus et fiables, disposant de sites Web sécurisés (débutant par « https:// »). Assurez-vous de la présence d'un cadenas en position fermée ou d'une clé en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.
- Privilégier le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- Maintenir à jour les programmes antivirus sur vos appareils.
- Ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

2. ACHATS SUR LES SITES DE VENTES ET D'ÉCHANGES DE BIENS

- Vous renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction.
- Valider l'image de l'article avec des moteurs de recherche, tels que Google Images.
- Privilégier une rencontre en personne avec le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat. Choisissez un lieu public, sécuritaire et privilégiez d'être accompagné.

ATTENTION — EN CAS DE FRAUDE

Si vous avez malencontreusement suivi des indications et avez été victime d'une fraude, dénoncez-le aux policiers sans tarder.

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez le site internet « À bas l'arnaque – Protégez-vous contre la fraude » :
<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Service de police local ou Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire).

Centre antifraude du Canada : 1 888 495-8501.

Réflexion...

Ta parole est une lampe à mon pied, et une lumière à mon sentier... Ô Éternel ! fais-moi vivre selon ta parole !

Psaume 119. 105, 107

S'attacher à la Parole de Dieu

James Banks raconte : “Un anneau de fer robuste, accroché au cadre de porte de la vieille maison de ferme de mon grand-oncle, résistait aux durs hivers du Minnesota. Trente mètres plus loin, il y avait un autre anneau fermement fixé à la porte de l'étable. Avant qu'un blizzard ne se lève, mon grand-oncle reliait les deux anneaux par une chaîne lui servant à retrouver son chemin entre la maison et l'étable, malgré la neige qui l'aveuglait.”

Cet homme utilisait une chaîne de sécurité lors des tempêtes de neige pour ne pas se perdre. Et nous, qu'est-ce qui peut nous empêcher de nous égarer lors des tempêtes et des nuits noires que nous pouvons traverser dans la vie ? C'est la Parole écrite de Dieu, la Bible. Ne la lisons pas comme un recueil de conseils sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Elle est beaucoup plus qu'un livre de sagesse. C'est une parole vivante : quand nous la lisons avec confiance, nous découvrons que ce texte millénaire répond à nos questions les plus intimes, les plus profondes. Elle nous appelle à nous tourner vers Dieu et à vivre par la foi.

Lire la Bible chaque jour nous empêche de perdre notre chemin dans les situations compliquées et parfois douloureuses que nous pouvons traverser. Elle nous aide à prendre des décisions qui honorent Dieu et respectent les autres. Et si nous perdons Dieu de vue, elle nous montre le chemin du retour : venir à lui tels que nous sommes, tout lui confesser et recevoir son pardon en Jésus.

Oui, la Bible est une chaîne de sécurité pour la vie !



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Nos Commanditaires

LES AMIS DE L'ENTRAIDE

Marie-Paule Mathieu, Présidente

Tél: 244- 3887

Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST

Colette Poulin, Présidente

Tél : (418) 244-3544

Ginette Fortier, Trésorière

Tél: (418) 244-3703

DAMES FERMIERES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente

418-244-3267

Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544



Desjardins

Caisse des Etchemins

Centre de services de Lac-Etchemin

1568- R, Route 277

Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0

418 625-3741 1 888 325-3741

Télécopieur : 418 625-3743

BLEU & BON

Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes

6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0

marie-eve@bleuetbon.com

Bleuetbon.com

Tél : 418-244-3020

Cellulaire : 581-888-8590



MAC CONSTRUCTION

Alex Corriveau, Propriétaire

Entrepreneur général

Commercial, résidentiel, industriel

102 Rue du Dr Larochelle Ste-Justine G0R 1Y0

Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503

Cellulaire : 418-313-8032

alex@mac3.ca

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE



130 Route 204

St-Just-de-Bretenières

G0R 3H0

Tél : (418) 244-3010

<http://www.eglisechretiennestjust.net>



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régner

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale



Pose de pneus, balancement,
mécanique générale,
soudure, projets

NEQ: 2280246184

Vincent Bolduc

144 rang Saint-Isidore

Saint-Just-de-Bretenières, QC, G0R 3H0

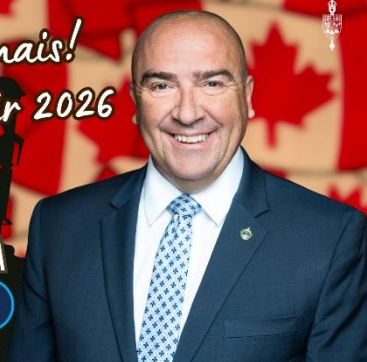
418-508-4309

N'oublions jamais!
Jour du souvenir 2026

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

DEPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASCOMIO—TÉMISCOUATA



Nos Commanditaires

<p>BOIS DAAQUAM INC.</p>  <p>370, route 204 – C.P 100 St-Just (Québec) G0R 3H0</p> <p>Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556</p>	<p>SCIERIE ARBOTEK INC.</p>  <p>Mario Legros, Président 46, route des Moulins St-Just</p> <p>Tél: (418) 244-3691 Téléc: (418) 244-3439</p>
<p>JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.</p> <p>Entrepreneur en construction Résidentiel et commercial</p> <p>Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645 Cellulaire: (418) 625-9495</p>	<p>PAT FORESTERIE</p>  <p>Excavation résidentielle & commerciale Service de tamisage terre et gravier Installation septique Chemins forestiers 238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0</p> <p>Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666</p>
<p>LA FABRIQUE DE ST-JUST</p> <p>210-B Principale St-Just-de-Bretonnières G0R 3H0</p> <p>Tél : (418) 244-3610</p>	<p>LA VILLA DES SAGES</p> <p>2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0 La tranquillité de l'esprit</p> <p>Tél : (418) 244-3665 (418) 245-3536</p>
<p>TRANSPORT AOJ ROY</p> <p>Transport Scolaire Sébastien Roy, Propriétaire 242, Rue Principale St-Just-de-Bretonnières</p> <p>Tél: 418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724</p> <p>transportaojroy@hotmail.com</p>	<p>GARAGE SIMON LAGRANGE</p>  <p>Mécanique générale et petits moteurs Lave-auto 243, rue Principale, St-Just G0R 3H0 Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852 garagesimonlagrange@sogetel.net</p>
<p>LNTN NOTAIRES INC.</p>  <p>Patrice NADEAU, Caroline POULIOT Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD Notaires et conseillers juridiques 135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0</p> <p>Tél : (418) 383-5051 Téléc : (418) 383-5050</p> <p>www.lntnnotaires.com</p>	<p>NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE</p> <p>Cessionnaire de M^e Francine Baillargeon, Notaire</p>  <p>M^e SABRINA LAMONTAGNE 1574, route 277, Suite B, Lac-Etchemin QC G0R 1S0 Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659 s.lamontagne@notarius.net</p>
 <p>MOUSSE MOUSSE TES PETITES PATTES</p> <p>TOILETTAGE POUR CHIENS</p> <p>418-291-5442</p>	<p>D.L.S. Soudure inc.</p> <p>GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.</p> <p>Daniel Lamontagne 365 B, route 204 St-Just-de-Bretonnières (Québec) G0R 3H0</p> <p>Cell. : 581-764-8285</p>

VOTRE CALENDRIER À CONSERVER...

Novembre 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRED	SAMEDI
1	2 	3 Popote	4 	5 Messe	6 	7 Marché de Noël
8 Marché de Noël	9 Messe 	10 	11 	12	13 	14 Ouverture de l'ÉCO-CENTRE 9h à 11
15 Messe Après-midi dansant Âge d'Or	16 	17 	18 	19	20 Date de tombée du journal	21
22	23 	24 	25 	26	27 	28 Ouverture de l'ÉCO-CENTRE 9h à 11 h
29	30 					



←Collecte du bac vert



←Collecte du bac bleu



←Collecte du bac brun



←Réunion des Fermières



←Réunion du conseil 19 h

Santé-Forme

←Ouvert du lundi au vendredi inclusivement, entre 15h30 et 7h le lendemain matin et sur 24 heures les fins de semaine.



←Bibliothèque
Mardi 14 h à 15h
Mercredi 18h :30 à 19h :15



←Ouverture FabLab